



## **Déclaration à la presse**

### **Ensemble Pour Mayotte**

**28 mars 2018**

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames, messieurs,

Depuis plusieurs semaines, Mayotte connaît un mouvement social majeur et une mobilisation de citoyens réclamant plus de sécurité, plus de développement, plus d'Etat.

Ce mouvement c'est d'abord une exigence de sécurité. Né en réaction à des violences perpétrées par de jeunes délinquants sur des élèves, il a mobilisé des mères, des pères et des citoyens appelant l'Etat à protéger leurs enfants et de répondre plus largement à l'insécurité.

Cet appel a été entendu par le gouvernement. Nous avons, dès le début du mois de mars, déployé un dispositif exceptionnel pour sécuriser les établissements et les transports scolaires.

Dans le même temps, nous avons annoncé immédiatement le renforcement dans la durée des forces présentes sur le territoire pour assurer la sécurité au quotidien et lutter de façon implacable contre l'immigration irrégulière qui bouleverse tous les champs de la vie quotidienne des mahorais.

Depuis le début de ces opérations, 512 interpellations et 545 procédures d'éloignements ont été engagées.

Ces mesures je les ai présentées aux élus, aux syndicats et aux collectifs lors de mon passage à Mayotte le 12 et le 13 mars dernier.

Chacun sait que la sécurité est un préalable mais pas l'unique réponse aux profonds déséquilibres de Mayotte. J'ai eu l'occasion de le dire devant la représentation nationale, les difficultés de Mayotte sont le fruit d'un échec collectif depuis une trentaine d'années.

Tout est urgent à Mayotte et les constats sont partagés par tous :

Les établissements scolaires sont en surcapacité, avec un nombre d'élèves en constante augmentation. Les besoins en formation sont criants, dans tous les domaines. Les infrastructures de base, notamment en matière de transport, accusent un retard colossal. La production de logement est en panne. La mobilisation du foncier est quasi impossible au

regard des occupations illégales et de l'habitat informel. La pauvreté touche 8 mahorais sur 10 et le territoire souffre d'une pénurie de médecins et de spécialistes.

On pourrait se contenter de dresser ces constats qui montrent un territoire français en souffrance sans proposer de solutions nouvelles.

Mais l'heure est aux réponses concrètes et aux actes forts.

Je suis à la fois lucide sur la réalité de Mayotte et déterminée à apporter des solutions à la hauteur des enjeux. Mais je ne réussirai pas seule.

Lors de mon passage à Mayotte j'ai pu mesurer à quel point la confiance s'est brisée entre l'Etat et les citoyens. Trop de promesses non tenues, un accompagnement insatisfaisant de la départementalisation, et l'impression de n'être pas considéré comme des citoyens français ont effrité le pacte républicain.

Aucun plan d'urgence, aucun plan de convergence ou programme de rattrapage, aucune mesure, aussi ambitieuse soit elle, ne pourra répondre durablement aux défis de Mayotte sans la confiance des mahoraises et des mahorais.

Afin de rétablir cette confiance, et de renforcer significativement la présence de l'Etat sur place, j'ai proposé au Président de la République de nommer M. Dominique Sorain, délégué du gouvernement à Mayotte.

Dominique Sorain, ici présent, est mon actuel directeur de cabinet, et il sera, de façon exceptionnelle, nommé préfet du département. Il sera en poste avant la fin de la semaine.

Dominique Sorain est un grand serviteur de l'Etat, un préfet expérimenté, un fin connaisseur des enjeux régionaux de l'océan indien. C'est en outre une personnalité respectée qui incarne les valeurs de la République.

Je veux ici, rendre hommage à son travail depuis un an à mes cotés. Je sais pouvoir compter sur lui, en tant que représentant de l'Etat sur place, pour mettre en œuvre l'indispensable travail collectif qui nous attend.

Je veux également saluer ici le travail du Préfet Frédéric Veau et de son équipe.

Autour du délégué du gouvernement et préfet du département, une équipe interministérielle, dont les membres sont ici présents, viendra renforcer les services de l'Etat sur place. Ils couvrent tous les champs prioritaires (logement, santé, éducation, administration, sécurité, transports...).

Cette équipe sera en lien direct avec les élus, les acteurs du mouvement social et toutes les composantes de la société civile pour présenter, dans un délai d'un mois, un train de mesures sociales et économiques en faveur du développement et du redressement du territoire.

Cette équipe, qui s'appuiera sur l'ensemble des services et opérateurs de l'Etat présents à Mayotte, travaillera sur une sortie de crise durable. Elle prendra appui sur les revendications, les demandes des élus et les contributions des citoyens formulées lors des Assises des outre-mer.

Je veux ici rappeler que les assises des outremer à Mayotte ont mobilisé plus d'un millier de participants dans une cinquantaine d'ateliers et que 24 projets ont été déposés.

Je coordonnerai l'élaboration de ce plan d'action pour Mayotte et un point d'étape « à mi parcours » sera fait à Paris au cours de la semaine du 16 avril en présence du Premier ministre, des membres concernés du Gouvernement et des élus du territoire.

Le Président de la République souhaite engager avec les élus du territoire un nouveau modèle de développement. Il s'est engagé à recevoir les élus de Mayotte à l'issue de ces travaux. Il conclura, avec eux, ce nouveau contrat républicain.

Depuis plus d'un mois, le blocage des îles de Mayotte par des barrages a aggravé les difficultés préexistantes. La rentrée scolaire n'a pu se tenir de façon satisfaisante, les services publics ont été paralysés, l'accès aux soins et l'approvisionnement en denrées de première nécessité ont été fortement perturbés. Malgré les appels de la préfecture à laisser passer les véhicules prioritaires sur les barrages, les difficultés en matière de transport ont fragilisé davantage les plus vulnérables.

Les mahorais ont des droits et des devoirs.

Même si les revendications des grévistes sont parfaitement légitimes, je dois rappeler ici que les entraves à la circulation, la mise en danger d'autrui, les opérations de justice communautaire, le racket organisé sur certains barrages sont des faits graves passibles de poursuites.

Par ailleurs, je veux rappeler ici que les élus du territoire sont les premiers interlocuteurs de l'Etat. C'est la base du pacte républicain. Il est inadmissible que certains élus ayant choisi le dialogue et l'apaisement, aient été menacés et traités de traitres. Je pense ici à la maire de Chirongui et au Vice Président du Sénat, Thani Mohamed SOIHILI, que je teins à remercier.

Le contexte actuel demande de la bonne volonté, du dialogue, de la concertation, de la recherche du consensus.

Etat, élus, citoyens, ensemble pour Mayotte, nous avons à franchir une étape cruciale pour l'avenir du territoire.

J'appelle tous les mahorais, une nouvelle fois, à ce saisir de l'occasion qui nous est donnée d'avancer ensemble, d'avancer vite, d'avancer concrètement pour construire ensemble cet avenir.

L'Etat restera à vos côtés !

Je vous donne rendez vous à Paris mi avril, pour un premier bilan des travaux.

Je vous remercie.